

## La situation des associations est inégale selon les secteurs

**Malgré les difficultés, l'emploi associatif résiste en 2013. L'étude annuelle de "Recherches et Solidarités" publiée le 29 septembre laisse toutefois apparaître des variations importantes dans la situation des associations, selon les tailles et les secteurs. Un constat partagé par le Collectif des associations citoyennes, selon lequel les associations de taille moyenne et des secteurs santé-social et développement local subiront davantage les baisses de subventions dérivant du plan d'économies.**

"Un sursaut de créations d'associations qui pourrait témoigner d'un élan de solidarités et d'une recherche de liens sociaux, dans une période tendue." C'est le constat dressé par le réseau associatif d'experts Recherches et Solidarités, qui diffusait le 29 septembre la douzième édition de son étude nationale et de ses monographies régionales sur "La France associative en mouvement". Entre 2012 et 2014, les créations d'associations ont augmenté en effet de 8,4% (en cumul sur les deux années associatives), une hausse inhabituelle que les auteurs de l'étude expliquent en partie par un regain d'inscriptions en "Activités politiques", pour des structures destinées au financement des campagnes pour les municipales. Plus globalement, ces créations marquent "un mouvement qui dépasse les associations à caractère social et caritatif et s'étend aux activités de loisirs, de rencontres et d'échanges". Quant au nombre total d'associations en activité aujourd'hui, Recherches et Solidarités avance prudemment un ordre de grandeur de 1,3 million.

### **L'emploi associatif se maintient en 2013**

Concernant l'emploi dans le secteur, l'étude confirme des tendances déjà présentées en début d'année (voir notre article du 28 janvier 2014) : après un recul en 2011, les emplois se sont maintenus depuis 2012 (+0,2% entre 2012 et 2013 et stabilité au premier trimestre 2014) malgré "un contexte difficile" et alors que "l'ensemble du secteur privé enregistre une baisse de -0,5%". Recherches et Solidarités fait valoir le poids de l'activité associative, correspondant à "un emploi privé sur 10" et "dépassant 11,8% dans certaines régions comme l'Auvergne, la Basse-Normandie, la Franche-Comté et la Lorraine". A l'inverse, ce taux est inférieur à 9,7% dans six autres régions : l'Alsace, le Centre, la Champagne-Ardenne, la Corse, la Haute-Normandie et l'Île de France.

Outre cette mise en perspective nationale, Recherches et Solidarités a mis à jour ces données par région, réalisées en partenariat avec l'Association des régions de France

et la Caisse des Dépôts. Sont ainsi présentés pour chaque région un baromètre sur le secteur associatif, une analyse des associations du secteur sanitaire et social et un bilan sur l'emploi dans l'économie sociale. Ce dernier est "tout particulièrement destiné à accompagner le conseil régional et ses partenaires dans leur soutien à ce secteur". On y apprend par exemple que le secteur associatif en Bourgogne regroupe 72% des salariés de l'économie sociale en 2013 (contre 77% en moyenne nationale), les coopératives 14%, les mutuelles 12% et les fondations 2%. Au niveau de chaque département, des "repères et chiffres clé" sont également disponibles.

## **Une situation "nettement plus tendue" pour les associations santé-social**

S'appuyant sur une enquête menée en mai 2014, l'étude nationale fournit en outre un baromètre du "moral des responsables associatifs", révélant une "tension nettement accrue sur la perception de la situation financière". Seuls 47% des dirigeants associatifs jugent en effet cette situation bonne ou assez bonne, contre 60% en mai 2012. Une analyse plus fine par taille et par secteur conduit Recherches et Solidarités à affirmer que la situation générale est "nettement plus tendue dans le secteur de la santé et du social, dans lesquels on trouve de nombreuses associations de taille importante en termes de budget et d'effectifs salariés", par opposition à des associations (sportives notamment) sans salarié. Du point de vue strictement financier et sur la base des déclarations recueillies, l'étude estime que "l'existence même" de quelque 150.000 associations "paraît en danger", "faute de moyens financiers suffisants".

Malgré ces difficultés, "les responsables associatifs restent mobilisés, ils sont proportionnellement aussi nombreux qu'en décembre 2013 à envisager de nouveaux projets (59%)." Pour Recherches et Solidarités, ce dynamisme est à mettre en relation avec "la nature même du comportement des dirigeants d'associations (volontaires et ambitieux)", mais aussi avec "la conscience des besoins de plus en plus nombreux, au cours d'une période très tendue".

## **30% des associations sont en lien régulier avec la région**

L'étude propose enfin une appréciation des relations entre les associations et leur conseil régional, tant du point de vue quantitatif que qualitatif. Globalement, les associations ne sont que 30% à être "en relation régulière avec leur conseil régional". Les relations sont plus fréquentes entre la région et les associations de loisirs, jeunesse et éducation populaire (35%) et avec les associations dont le budget annuel est supérieur à 150.000 euros (40%).

D'un point de vue qualitatif, parmi les structures sondées déclarant avoir "des attentes" par rapport au conseil régional, les associations semblent plutôt satisfaites sur les plans de l'aide financière, de la délivrance de conseils personnalisés et de l'identification d'un agent référent. L'insatisfaction l'emporte en revanche en ce qui concerne les "simplifications administratives attendues", l'"aide à l'innovation et à l'expérimentation" et l'"aide à la recherche des bénévoles".